

Réunion d'information et d'échange

Dix-septième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

4 octobre 2022 15h00 - 17h00 Salle II

PARTIE I – Dix-septième session du Comité intergouvernemental







Enregistrement des participants

https://ich.unesco.org/fr/enregistrement-01270

Calendrier des événements parallèles

https://ich.unesco.org/fr/calendrier-des-vnements-01278



Date et lieu

Du lundi 28 novembre au samedi 3 décembre 2022

Cérémonie d'ouverture le dimanche 27 novembre 2022.

Sofitel Rabat Jardin des Roses



Page Internet

https://ich.unesco.org/fr/17com

Retransmission en direct depuis cette page web





Sessions et participants

- Sessions quotidiennes de 9h30 à 17h30 (pause entre 12h30 et 14h30)
- Le document d'informations générales (INF.1) offre des informations pratiques sur les hôtels et les moyens de transports.
- Ouvert aux observateurs des États parties, des États non parties, des organisations intergouvernementales, des ONG accréditées, etc.



Sessions et participants

- Les frais de participation de représentants d'États en développement, membres du Comité ou non, et d'ONG accréditées peuvent être pris en charge par le Fonds pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
- Une seule demande par État partie, pour un(e) expert(e), pourra être considérée pour cette prise en charge par le Fonds: « ...seulement pour des personnes spécialistes du patrimoine culturel immatériel » (Article 5.4, Règlement intérieur du Comité).
- Date limite d'envoi de la demande était le 3 octobre 2022 (prolongée pour une semaine supplémentaire).



Langues de travail

- « Les langues de travail du Comité sont l'anglais et le français » Article 41 du Règlement intérieur du Comité
- L'interprétation en espagnol sera généreusement offerte par le gouvernement de l'Espagne





Rôle du Comité

- Défini par l'article 7 de la Convention
- Donne des recommandations à l'Assemblée générale sur des questions telles que :
 - la préparation des Directives opérationnelles
 - l'utilisation des ressources du Fonds
 - l'accréditation des ONG, etc.
- Inscrit des éléments sur les listes (Liste de sauvegarde urgente, Liste représentative), sélectionne des bonnes pratiques de sauvegarde et accorde une assistance internationale lorsqu'elle est soumise avec des candidatures.



Comité intergouvernemental

- 24 États parties
- Élus par l'Assemblée générale dans le respect du principe de la répartition géographique équitable et de la rotation.
- Mandat de quatre ans ; tous les deux ans, l'Assemblée générale renouvelle la moitié des membres



Membres du Comité

Groupe I

Allemagne 2022-2026 Suède 2020-2024 Suisse 2020-2024 Groupe II

Tchéquie 2020-2024 Slovaquie 2022-2026 Ouzbékistan 2022-2026 Groupe III

Brésil2020-2024Panama2020-2024Paraguay2022-2026Pérou2020-2024



Membres du Comité

Groupe IV

Bangladesh 2022-2026

Inde 2022-2026

Malaisie 2022-2026

République

de Corée 2020-2024

Viet Nam 2022-2026

Groupe V(a)

Angola 2022-2026

Botswana 2020-2024

Burkina Faso 2022-2026

Côte d'Ivoire 2020-2024

Éthiopie 2022-2026

Rwanda 2020-2024

Groupe V(b)

Mauritanie 2022-2026

Maroc 2020-2024

Arabie

Saoudite 2020-2024





Bureau

- Président : S. Exc. M. Samir Addahre (Maroc)
- Vice-Présidents : Suisse, Tchéquie, Panama, République de Corée et Botswana
- Rapporteur : M. Ramiro Maurice Silva Rivera (Pérou)



Documents

- Documents de travail (LHE/22/17.COM/X): requièrent une décision du Comité
- Documents d'information (LHE/22/17.COM/INF.X): ne requièrent aucune décision
- Numérotés en fonction du point de l'ordre du jour
- Candidatures, demandes et rapports sont également disponibles sur le site Internet

Ils seront publiés en ligne au plus tard le 31 octobre, 4 semaines avant la session du Comité



Page Internet

https://ich.unesco.org/fr/17com/

- Documents de travail
- Documents d'information
- Rapports sur le statut des éléments inscrits sur la LSU
- Rapports sur la mise en œuvre de la Convention dans les États parties en Europe
- Candidatures, demandes et propositions
- Une page d'enregistrement en ligne (une liste préliminaire des participants est déjà en ligne)



Conduite des débats

 Seuls les orateurs reconnus par le Président peuvent prendre la parole.



Les orateurs sont priés de limiter leurs interventions.

Le Président a le droit d'utiliser un minuteur s'il le juge nécessaire.

 Seuls les membres du Comité peuvent intervenir lors de l'adoption des décisions.



Prise de décision

- Le consensus est privilégié
- En cas de vote :
 - Chaque État membre dispose d'une voix
 - Décisions prises à la majorité simple (13 sur 24)
 - Quelques décisions requièrent une majorité des deux tiers (16 sur 24)
 - Modification ou suspension du Règlement intérieur
 - Convocation d'une session extraordinaire du Comité
 - Modification, suppression ou addition de points à l'ordre du jour





Amendements

- À soumettre à ICH-amendments@unesco.org
- Veuillez indiquer le nom de votre pays.
- Le formulaire sera disponible sur la page internet du 17.COM



PARTIE II – Ordre du jour et calendrier de la dix-septième session du Comité intergouvernemental







Lundi 28 novembre 2022

MATIN





Lundi 28 novembre 2022

APRÈS-MIDI

6.a

Examen des rapports des États parties sur l'état actuel des éléments inscrits sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente

6.b

Examen des rapports du premier cycle de rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention et sur l'état actuel des éléments inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité des États parties d'Europe

6.c

Point sur le premier cycle de rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention et sur l'état actuel des éléments inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, par les États parties d'Amérique latine et des Caraïbes (cycle 2021), des États arabes (cycle 2023) et en Afrique (cycle 2024)



Mardi 29 novembre 2022

MATIN

Rapports des États parties sur l'utilisation de l'assistance internationale du Fonds du patrimoine culturel immatériel

Rapport de l'Organe d'évaluation sur ses travaux en 2022 (Partie I)



Mardi 29 novembre 2022

APRÈS-MIDI

7.a

Examen des candidatures pour inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente

7.b

Examen des candidatures pour inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité



Mercredi 30 novembre 2022

7.b

Examen des candidatures pour inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité



Jeudi 1 décembre 2022

MATIN

7.b

Examen des candidatures pour inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

7.c

Examen des propositions au Registre de bonnes pratiques de sauvegarde



Jeudi 1 décembre 2022

APRÈS-MIDI

- 7.d Examen des demandes d'assistance internationale
- Rapport de l'Organe d'évaluation sur ses travaux en 2022 (Partie II)
- Suivi des éléments inscrits sur les listes de la Convention
- Rapport du forum des organisations non gouvernementales



Friday, 2 December 2022

MATIN

10

Point sur la réflexion sur la mise en œuvre plus large de l'article 18 de la Convention

11

Stratégie pour le suivi, l'évaluation et l'identification des enseignements tirés des projets d'assistance internationale



Vendredi 2 décembre 2022

APRÈS-MIDI

12

Fonds du patrimoine culturel immatériel : contributions volontaires supplémentaires et autres questions

13

Initiatives thématiques sur le patrimoine vivant et le développement durable





Samedi 3 décembre 2022

MATIN

14

Établissement de l'Organe d'évaluation pour le cycle 2023 (Partie I)

15

Nombre de dossiers soumis pour les cycles 2022 et 2023 et nombre de dossiers pouvant être traités pour les cycles 2024 et 2025

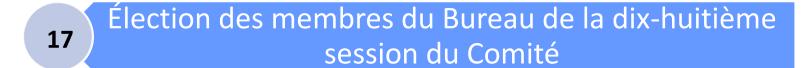
16

Date et lieu de la dix-huitième session du Comité



Samedi 3 décembre 2022

APRÈS-MIDI



- Établissement de l'Organe d'évaluation pour le cycle 2023 (Partie II)
- Questions diverses
- Adoption de la liste des décisions
- 20 Clôture



Page Internet

https://ich.unesco.org/fr/17com

Retransmission en direct depuis cette page web



Merci

https://ich.unesco.org

